

Arbitrage politique dans l'application de l'impôt minimal de l'OCDE

FISCALITÉ. Jeudi, la Chambre haute a validé une décision du National demandant à l'exécutif de revenir sur la rétroactivité de certaines règles fiscales multilatérales frappant les multinationales jusqu'en 2024.

Jonas Follonier

Technique, le sujet est aussi sensible politiquement: la majorité des plus de 140 Etats signataires de la règle de l'imposition minimale de 15% sur le bénéfice des multinationales réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 750 millions d'euros ne l'applique toujours pas – la Suisse, elle, l'a mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024.

Parmi les pays ne respectant pas leurs engagements figurent les Etats-Unis, pourtant à l'origine, sous la présidence de Joe Biden, de cette directive de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). De quoi irriter la Suisse, notamment sous la Coupole jeudi, d'autant que l'OCDE a fait évoluer sa directive entre-temps et que ces modifications sont directement valables, sans que le Parlement ait à se prononcer.

La droite et l'économie en désaccord

Ainsi, depuis janvier dernier, une clause stipule que certains avantages fiscaux accordés à des entreprises sous forme d'accord individuels avec des cantons doivent être contrebalancés afin que le taux effectif se monte à 15%. Lors des négociations sur cette mesure, la Suisse avait pu obtenir, d'entente avec les autorités cantonales, un délai transitoire



Karin Keller-Sutter. La conseillère fédérale a assuré à la tribune du Conseil des Etats «comprendre dans une certaine mesure le mécontentement des motionnaires».

de deux ans – 2024 et 2025 – avant que la compensation de ces avantages ne doive pleinement prendre effet. Les commissions de l'économie et des redevances ont déposé une motion pour que l'année fiscale 2024 soit épargnée par ces dispositions. L'objet a été adopté lundi soir par le Conseil national et hier matin par les sénateurs.

Tant l'exécutif que les faïtières de l'économie étaient opposés à ce projet des commissions.

«Si la Suisse ne respecte pas les règles de l'OCDE, d'autres Etats pourront demander des justificatifs à des sociétés helvétiques et leur prélever des impôts supplémentaires, ce qui ajoutera de la complexité et engendrera de l'insécurité juridique», redoute Vincent Simon, suppléant de la direction romande d'Economiesuisse.

Selon les commissions, qui ont été suivies par la majorité bourgeoise des Chambres,

c'est au contraire leur motion qui «garantit la sécurité juridique» – c'est d'ailleurs l'intitulé de leur texte. «Dans la tradition du droit suisse, il est exclu d'introduire des règles fiscales rétroactives», a ainsi déclaré le conseiller aux Etats Martin Schmid durant les débats. «Nous devons partir du principe que l'OCDE continuera à l'avenir à nous soumettre de nouvelles lignes directrices et [...] devons maintenant clarifier la ma-

nière dont nous allons gérer cela», a ajouté le PLR grison, par ailleurs membre du comité d'Economiesuisse.

«Il s'agissait de défendre une position de principe, que le gouvernement aura le luxe de devoir respecter tout en l'ayant combattue publiquement», glisse-t-on dans les couloirs du Parlement. Et pour cause, tout en mettant en garde contre le «mauvais moment» auquel arrive la proposition, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a assuré à la tribune «comprendre dans une certaine mesure le mécontentement des motionnaires».

Volte-face américaine

La grande argentière a renvoyé aux «développements au sein de l'OCDE», la Chine ou certains Etats européens n'acceptant pas la volte-face américaine, et au fait que toute cette réglementation «n'était pas non plus le souhait de la Suisse». Le peuple helvétique avait accepté ce projet en 2023 à 78%, craignant une insécurité juridique et une perception d'impôts par des Etats étrangers en cas de refus dans les urnes. Les mêmes arguments que dans le débat actuel, qui reprendra lorsque le Conseil fédéral consultera cantons et associations économiques en 2026 pour sa modification d'ordonnance voulue par le Parlement. ■